

TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES OUVRAGES Recyclage

Module Aérien, Émergence et Terminal Individuel

Formation agréée par le Comité des travaux sous tension
sous la codification **TST BT – AER - EME et TER IND** du cursus de formation.

- Objectif :** Actualiser et maintenir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur :
- Des ouvrages de type « Aérien » de distribution publique, de branchements aéro-souterrain et d'éclairage public,
 - Des conducteurs à isolation synthétique en émergence de sections supérieures à 35 mm²,
 - Des ouvrages de type « Terminal Individuel ».
- Public concerné :** Personnes pratiquant des travaux sous tension BT et pour lesquelles leur employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et prérequis.
- Prérequis :** Avoir suivi le module initial Émergence (EME), Aérien (AER) et Terminal Individuel (TER IND) et être habilité « T ».
- La participation à la formation nécessite d'être en possession des EPI adaptés aux travaux visés.
- Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Des tests théorique et pratique participeront à cette vérification.**
- Contenu :** Voir au verso.
- Durée :** 4 jours en continu (28 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des exercices d'application pour des opérations simples.
50% du temps est consacré à des travaux pratiques.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Documents de stage.
Ateliers TST BT.
Outillages et matériels spécifiques agréés.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Lieu :** Site FORMAPELEC agréé par le CTST. Autre lieu possible sous réserve d'installations conformes au cahier des charges du CTST.

Une attestation de stage et une appréciation du professionnalisme seront délivrées à l'issue de cette formation.

CONTENU DU STAGE

1 – Déroulé du recyclage

- Tour de table - attentes et expériences des stagiaires.
- Présentation de l'accidentologie TST BT.
- Un apport sur les CET BT est fait lors des exercices ou du débriefing.
- Chaque exercice est précédé de la réalisation et de la validation du processus opératoire.

2 – Travaux pratiques

Exercices imposés

- Confection ou réfection d'une extrémité de câble réseau sous tension et raccordement.
- Raccorder/déraccorder un branchement sur un réseau nu par la méthode de travail à distance.
- Raccorder des câbles isolés torsadés de réseau sur un réseau nu.
- Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible.

Exercices retenus

(Modifiables en fonction de la demande de l'employeur et du diagnostic établi par le formateur lors du premier exercice de mise en situation)

- Connexion et déconnexion sous tension d'un matériel en FT (par ex Shunt, commutateur réseau.).
- Mise en œuvre d'une EJAS sous tension.
- Remplacement d'un panneau de comptage monophasé par sectionnement.
- Préparation d'une extrémité réseau hors tension et raccordement sur grille sous tension (avec préparation d'une 2^{ème} extrémité).
- Connexion / déconnexion d'un câble d'alimentation d'un coffret de protection d'un foyer d'éclairage public par la méthode de travail au contact.
- Connexion et déconnexion d'un CCPI type panneau de comptage.

Remarques : Une évaluation sur la connaissance des procédures et sur la pratique est réalisée lors des différentes mises en situation.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par le Comité des Travaux Sous Tension.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Recueil UTE C 18-510-1 (recommandé).
- CET BT (Téléchargeables sur <https://www.comite-tst.com/documents>).
- Fiches Techniques en vigueur (mises à disposition par le Centre et téléchargeables sur <https://www.comite-tst.com/documents>).
- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116).
- Vêtement de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité et / ou bottes (NF EN ISO 20345).
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00).
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, NF EN 388).
- Paire de gants de manutention (à la taille du stagiaire).
- Pour l'ascension des supports : Harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur (longe de maintien au poste de travail de 4m, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle 1,20 m pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils).

ENCADRANT

DÉFINITION

L'« encadrant » est le relais du management auprès des « opérateurs ».

Il supervise la préparation et la réalisation des chantiers TST par les équipes opérationnelles...*(extrait de la recommandation du Comité des Travaux Sous Tension).*

CONDITIONS

Une personne identifiée « encadrant » sur le formulaire d'engagement de l'employeur ne recherche pas le maintien d'une habilitation « T » dans le domaine.

- Pour une 1^{ère} participation, elle suivra, idéalement, un module de base (BASE),
- Pour la suite, le personnel d'encadrement devra avoir participé (en fond de salle) à au moins un stage de recyclage TST BT, dans le périmètre d'activités, depuis moins de 4 ans.

L'encadrant bénéficie des mêmes apports théoriques que l'opérateur puis se positionne en tant que visiteur de chantier lors de la réalisation des exercices pratiques par les opérateurs.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel s'inscrit en tant qu'« encadrant ».

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER L'ENCADRANT POUR SUIVRE LE STAGE

- Recueil UTE C 18-510-1 (*recommandé*).
- CET BT (*Téléchargeables sur <https://www.comite-tst.com/documents>*).
- Fiches Techniques en vigueur (*mises à disposition par le Centre et téléchargeables sur <https://www.comite-tst.com/documents>*).
- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER L'ENCADRANT POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité et / ou bottes (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).